

Réponse du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à l'évaluation du développement de la mise en œuvre de la Politique sur l'éducation inclusive – Rapport intérimaire – Année 1

Octobre 2021

Introduction

La création d'un système d'éducation plus équitable et inclusif est une priorité pour la Nouvelle-Écosse. Un système éducatif axé sur l'éducation inclusive se base sur une connaissance approfondie et une compréhension véritable de ses élèves, en prenant en compte leur cheminement et en les aidant à apprendre et à réaliser leur plein potentiel. Cela ne peut être accompli sans la création de milieux sûrs et bienveillants qui accueillent et célèbrent la diversité des apprenants, des familles, des cultures, des histoires et des contextes au sein de la communauté scolaire dans son ensemble.

Le gouvernement s'est engagé à renforcer l'équité et l'inclusion dans le système d'éducation de la Nouvelle-Écosse. Cet engagement pourrait être principalement atteint par l'introduction et la mise en œuvre réussie de la *Politique sur l'éducation inclusive*. La Politique a été introduite dans le cadre de la réponse à la Commission sur l'intégration dans l'éducation. La Commission sur l'intégration dans l'éducation, composée de trois personnes, a été chargée d'élaborer un rapport qui fournirait une orientation pour améliorer « l'éducation inclusive au profit de tous les élèves de la Nouvelle-Écosse » (*Les élèves en premier: rapport de la Commission sur l'intégration dans l'éducation*). En plus de l'introduction de la politique, des investissements accrus ont été accordés pour soutenir les élèves.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a investi progressivement chaque année, avec un financement supplémentaire de 45 millions de dollars en 2020-2021, créant plus de 450 nouveaux postes pour soutenir l'éducation inclusive. Ces personnes travaillent pour soutenir les élèves et les familles chaque jour. Les exemples incluent, les aide-enseignants supplémentaires, les enseignants spécialisés en soutien comportemental, les enseignants responsables des ressources pédagogiques, les psychologues scolaires, les orthophonistes et l'introduction d'intervenants auprès des enfants et des adolescents en tant que nouveau rôle au sein du système. Nous avons également embauché plus de personnel pour enseigner l'anglais langue additionnelle et le français langue additionnelle, plus de spécialistes du soutien aux élèves afro-néoécossais et mi'kmaw, et plus d'animateurs ÉcolesPlus et d'intervenants communautaires. Ces investissements dans le personnel garantissent que les élèves ont accès non seulement aux dispositifs de soutien dont ils ont besoin pour réussir, mais aussi à des adultes plus attentionnés qui se concentrent quotidiennement sur leur bien-être et leur apprentissage.

La *Politique sur l'éducation inclusive* a été partagée avec les écoles en 2019, avant la date de son entrée en vigueur de septembre 2020. Cela a donné aux écoles l'occasion de revoir la Politique, de discuter de sa mise en œuvre et de commencer à adopter de nouvelles pratiques. La pandémie a été à l'origine de plusieurs difficultés qui ne se limitent pas au système éducatif. Elle a permis de mettre en évidence les inégalités qui existent au sein du système, dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'accès à la technologie et l'accès aux dispositifs de soutien nécessaires. Ces difficultés ne sont pas propres à la Nouvelle-Écosse, mais la façon dont nous les abordons peut l'être. Les travaux réalisés au cours des dernières années ont permis au système de faire avancer la mise en œuvre de la nouvelle politique malgré la mise en œuvre de nombreuses nouvelles mesures de santé publique. Guidée par les principes de l'éducation inclusive, la fin de l'année scolaire 2019-20 et la rentrée scolaire 2020-2021 se sont concentrées sur les besoins des élèves. Les ressources ont été redistribuées, acquises et allouées pour répondre à ces besoins. Par exemple, le personnel non enseignant comme les aide-enseignants et les spécialistes du soutien aux élèves ont changé leur façon de travailler normalement dans les écoles pour continuer à soutenir les élèves qui apprenaient à la maison. De même, pour répondre aux besoins des élèves, nous avons accordé la priorité à l'achat de 46 000 ordinateurs et d'appareils supplémentaires pour soutenir l'apprentissage à la maison et à l'école.

Les difficultés supplémentaires que la COVID-19 a entraîné pour les élèves, les parents, les éducateurs et le personnel de l'école ont également fourni de nouvelles opportunités et des leçons qui peuvent être utilisées afin de soutenir les élèves pendant la pandémie et au-delà de cette dernière. Les professionnels du système éducatif ont dû changer d'orientation et travaillent plus étroitement que jamais avec les élèves et les familles, et revoient leurs pratiques pour mieux soutenir le bien-être et l'apprentissage de chaque élève.

Au printemps 2019, le MEDPE a collaboré avec l'Université d'Ottawa pour mener une évaluation du développement de la mise en œuvre de la Politique au niveau de la province. Une évaluation du développement a été choisie parce qu'elle permet au système de s'intégrer et de s'adapter aux observations et rétroactions en cours pendant la mise en œuvre. Dans une évaluation traditionnelle, les évaluateurs fournissent des rétroactions et des recommandations à la fin de la mise en œuvre, ou à des points de consigne tout au long de la mise en œuvre, et sont par conséquent des observateurs de ce processus, au lieu de collaborer de manière active et continue. Le processus d'évaluation du développement s'aligne sur les *élèves en premier: rapport de la Commission sur l'éducation inclusive (2018)*, qui recommandait que la mise en œuvre de l'éducation inclusive en Nouvelle-Écosse soit évaluée pour orienter les ajustements aux stratégies et pour déterminer son efficacité globale, en particulier pour ce qui est du niveau de réussite des élèves.

Rapport intérimaire – Année 1

Reconnaissant que la mise en œuvre de l'éducation inclusive est un processus continu, nous tenons à remercier les évaluateurs de *l'évaluation du développement de la mise en œuvre de la Politique sur l'éducation inclusive de la Nouvelle-Écosse - Rapport intérimaire - Année 1 (rapport intérimaire)* pour leur soutien au système éducatif de la Nouvelle-Écosse alors que nous continuons à nous améliorer et à ajuster ce que nous avons fait. Les observations et recommandations initiales profiteront en fin de compte à nos élèves et soutiendront la croissance professionnelle continue des enseignants, des directeurs d'écoles, des spécialistes et des autres membres du personnel de l'école.

Comme le reconnaît le rapport intérimaire, un soutien accru en matière de personnel est important, mais ce n'est pas la seule étape nécessaire pour parvenir à un système éducatif équitable de grande qualité. Les investissements du gouvernement dans ce domaine sont une première étape importante, mais le passage à un modèle d'éducation inclusive nécessite également un leadership fort tant au niveau du système qu'au niveau des écoles et des salles de classe individuelles. La *Politique sur l'éducation inclusive* établit des principes directeurs pour soutenir ce changement. Ces principes visent à valoriser tous les élèves, à reconnaître leur capacité à apprendre et soulignent l'engagement à identifier et à éliminer les obstacles qui interfèrent avec leur bien-être et leur réussite.

Le langage de l'éducation inclusive devient le langage de notre pratique quotidienne. Les évaluateurs ont fourni des observations importantes basées sur leur travail, ainsi que sept recommandations que nous aborderons individuellement ci-dessous. Nous reconnaissons, comme indiqué dans le rapport intérimaire, qu'il y a eu un retard dans le rapport et la réponse du MEDPE en raison de la pandémie. Bien que la pandémie n'ait pas arrêté le travail en matière d'éducation inclusive, cela signifiait que nous devons penser la mise en œuvre de manière différente.

Le MEDPE tient également à reconnaître que le rapport intérimaire reflète le début du cheminement de la mise en œuvre de la *Politique sur l'éducation inclusive*. Guidés par les principes de la politique, nous nous engageons à continuer de nous améliorer pour soutenir le bien-être et la réussite de chaque élève de notre système éducatif. Nous reconnaissons que l'éducation inclusive est un cheminement et nous nous engageons à le suivre.

Réponse aux recommandations du rapport intérimaire

1. Établir et élaborer des pratiques spécifiques de professionnalisme collaboratif susceptibles d'avoir un effet important

Nous recommandons l'utilisation continue et la diffusion de pratiques qui favorisent le professionnalisme collaboratif, y compris les projets d'exploration collaborative, les études de leçons et de livres, et les « murs de données ». Nous recommandons également de s'appuyer sur le modèle d'encadrement existant pour situer les personnes ayant une expertise particulière dans les approches inclusives pour soutenir le travail des enseignants et du personnel de l'école dans la mise en œuvre de la Politique. Les plans de mise en œuvre doivent accorder une attention particulière aux moyens par lesquels le professionnalisme collaboratif peut être développé, approfondi et soutenu.



Le MEDPE approuve cette recommandation. La collaboration entre les enseignants et les autres professionnels travaillant dans le système éducatif sert à renforcer l'apprentissage professionnel, en augmentant les possibilités pour le personnel de recevoir des rétroactions, des contributions et des conseils constructifs pour soutenir son développement continu. Le ministère continuera de travailler avec ses partenaires pour améliorer les possibilités de professionnalisme collaboratif dans tout le système.

Depuis plusieurs années, le MEDPE s'est concentré sur l'élaboration de pratiques et de processus qui soutiennent le professionnalisme collaboratif, ce qui revient à assurer une collaboration plus profonde de manière à avoir un plus grand impact (Hargreaves et O'Connor, 2018). Cela est devenu plus important que jamais dans le contexte de la *Politique sur l'éducation inclusive* et de la réalisation de l'objectif énoncé de cette politique¹. Un exemple récent de professionnalisme collaboratif est l'équipe de continuité de l'apprentissage créée pour répondre aux effets de la pandémie sur l'éducation. L'équipe de base est composée de représentants du ministère, du Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU), de l'Association des administratrices et administrateurs des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse (AAEPNE), et des relations de travail. Ce groupe s'est réuni au moins une fois par semaine depuis mars 2020 et a travaillé de concert pour fournir des recommandations et guider la mise en œuvre des plans d'apprentissage et du plan pour le retour à l'école dans les écoles publiques, en sollicitant les commentaires d'un large éventail de parties prenantes qu'il représentait, y compris les centres régionaux pour l'éducation et le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Un autre exemple est la mise en place d'équipes d'exploration collaborative dans lesquelles les éducateurs ont élaboré un plan d'action pour changer ou développer de nouvelles pratiques afin d'améliorer les réalisations et le bien-être des groupes sous-représentés. Les éducateurs travaillent au sein de ces équipes avec leurs pairs dans une ou plusieurs écoles pour mettre en œuvre leur plan d'action à l'aide d'un financement fourni par le MEDPE. Des projets de nature similaire pourraient ensuite être mis en réseau pour apprendre ensemble à partir de cette expérience en tant que groupe élargi.

Comme le soulignent les évaluateurs, il existe une multitude d'exemples à travers la province de réseautage et/ou de partage délibérés, qui mettent en évidence le grand impact des pratiques de professionnalisme collaboratif. Le MEDPE continuera de s'appuyer sur ce succès en se concentrant de manière intentionnelle sur le partage de pratiques d'une grande utilité, telles que l'utilisation du modèle d'encadrement déjà présent dans notre système et l'élargissement de cette pratique à d'autres domaines pour soutenir la mise en œuvre de la *Politique sur l'éducation inclusive*.

1 L'objectif de la Politique sur l'éducation inclusive est de veiller à ce que tous les élèves aient accès à une éducation équitable de grande qualité, qui soit sensible à la culture et à la langue, qui les accepte et les respecte tels qu'ils sont et qui les soutienne et reconnaisse leur valeur de leur apprentissage, quelles que soient leurs capacités. Pour réaliser cet objectif, la politique fournit des instructions cohérentes et claires en matière d'inclusion et d'équité dans les écoles publiques. La présente politique sera accompagnée de lignes directrices et de procédures, qui faciliteront sa mise en œuvre. La Politique sur l'éducation inclusive fournit un cadre qui s'appliquera à toutes les autres politiques, procédures, stratégies et initiatives. (Politique sur l'éducation inclusive, Nouvelle-Écosse, 2019).

2. Concevoir un système de réseautage propre à la Politique qui permettrait le partage des connaissances et des pratique professionnelles

Une fois que les ÉcolesPlus auront diffusé leurs demandes de collaboration, l'étape suivante consistera à les mettre en relation pour un apprentissage et un soutien mutuels dans les réseaux promis et prévus. Une conception explicite doit être élaborée ou sélectionnée pour soutenir une collaboration ciblée et planifiée, y compris les considérations de leadership.

Le MEDPE approuve la recommandation. Au cours de la dernière année, les éducateurs de la Nouvelle-Écosse, avec le soutien des CRE, du CSAP et du MEDPE, ont lancé un programme pilote qui permet aux écoles de vérifier une théorie de l'action, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de la *Politique sur l'éducation inclusive*. Grâce à ces projets pilotes, les écoles intègrent de manière intentionnelle une pédagogie adaptée à la culture et à la langue pour améliorer les résultats et le bien-être des élèves, en veillant à ce que le programme d'études reflète leurs besoins et leur réussite. Les éducateurs ont communiqué ces expériences à d'autres enseignants, administrateurs et personnel de soutien pour identifier et partager ce qu'ils ont appris; cependant, il est possible de concevoir un système qui garantira que cela se produise de manière cohérente et continue, et que les initiatives réussies soient partagées avec un public plus large, permettant à un plus grand nombre d'écoles et de professionnels d'apprendre de nouvelles idées et pratiques.

La Nouvelle-Écosse s'est engagée à créer une méthode efficace pour partager les pratiques et les idées exemplaires (c.-à-d. système de réseautage). Nous pensons que cette approche peut faire avancer notre travail. Nous entreprendrons d'examiner les systèmes de réseautage existants et d'explorer les possibilités de leur utilisation pour obtenir une approche conçue en Nouvelle-Écosse. Notre approche examinera la manière d'utiliser les réseaux existants, tels que les écoles du réseau mentionnées ci-dessus, afin d'améliorer le professionnalisme collaboratif à travers le système. La conception doit également prendre en compte tous les domaines qui sont essentiels à l'inclusion et au bien-être des élèves et inclure d'autres partenaires gouvernementaux qui jouent un rôle essentiel en fournissant un milieu éducatif inclusif aux élèves. Enfin, elle doit prendre en compte l'importance de communiquer avec les élèves, les parents et les familles et d'intégrer leurs commentaires en tant que partenaires importants de ces réseaux.

Le ministère examinera les conceptions existantes et travaillera à l'élaboration d'une approche qui correspond au contexte de la Nouvelle-Écosse.

3. Créer un groupe-pilote inclusif pour réduire le risque de processus relevant de nombreux domaines cloisonnés de mise en œuvre et de planification des politiques

La nécessité d'une responsabilité partagée de la Politique, et d'une cohérence entre les initiatives, les politiques et les programmes, a été soulevée à de nombreuses reprises par les participants. La mise en œuvre continue devrait être planifiée, suivie et révisée par un groupe-pilote collaboratif (coalition de pilotage) avec une représentation des principaux secteurs et niveaux au sein du MEDPE. Ce groupe devrait comprendre des représentants des programmes (littératie et numératie), des innovations (technologie), des services aux élèves et de l'équité, des services aux Afro-néoécossais et aux Mi'kmaq, de la communauté LGBTQ2, de la représentation de la classe ouvrière et des milieux très pauvres, et d'autres secteurs clés, ainsi que de l'équipe d'évaluation. Un petit groupe de travail de moins d'une demi-douzaine de membres provenant de différents postes au sein des systèmes devrait être créé au sein de ce groupe pour permettre un avancement rapide et ciblé de la mise en œuvre.

Le MEDPE soutient cette recommandation et estime qu'elle est essentielle à la réussite de la mise en œuvre de la Politique sur l'éducation inclusive.

L'éducation inclusive n'est pas censée être une liste d'actions complétées et cochées. C'est un engagement envers une éducation de haute qualité, sensible à la culture et à la langue et équitable pour soutenir le bien-être et la réussite de chaque élève. Il s'agit d'un changement philosophique fondamental dans la pratique et la pensée qui nécessite du temps pour développer, prendre en considération et réorganiser la pratique actuelle. Le ministère convient que la mise en œuvre continue de Politique sur l'éducation inclusive nécessite un groupe-pilote large, diversifié et représentatif pour guider le processus et veiller à ce que les discussions et les décisions soient éclairées par les expériences et les perspectives de nos élèves.

Nous apprécions également la recommandation d'un groupe de travail ciblé de travailler en étroite collaboration avec le comité directeur. Le ministère suggère que ce groupe pourrait être composé d'un sous-ensemble de membres nommés par le comité directeur élargi. Un groupe de travail composé de membres du comité terminerait le travail au nom du comité directeur élargi, sous la direction du comité élargi. Le groupe de travail apporterait une analyse, une réflexion et des recherches détaillées au comité directeur pour l'aider à examiner les divers éléments de la mise en œuvre et pour éclairer l'orientation continue et la contribution de ce groupe. Des objectifs clairs, des modalités et des plans de travail décrivant les rôles de chaque groupe seraient essentiels.



Il sera également important pour le groupe-pilote et le groupe de travail d'établir un lien avec les autres priorités actuelles du gouvernement et du ministère, qui peuvent être mises à profit pour avoir un plus grand impact sur les élèves. Par exemple, les objectifs et les recommandations de l'enquête réparatrice sur le foyer des enfants de couleur (Nova Scotia Home for Coloured Children Restorative Inquiry) ou de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ont abouti à de nouveaux programmes et processus qui peuvent être pris en compte dans les futures mesures de mise en œuvre. La prise de décision dirigée par la famille est une caractéristique clé de ces rapports et devrait être une considération clé dans le travail du ministère.

4. Créer un groupe-élèves d'évaluation et de consultation afin de fournir une rétroaction quant aux expériences d'impact des politiques

La collaboration avec les élèves, et pas seulement pour les élèves, est un élément clé du professionnalisme collaboratif. Elle est également essentielle pour concevoir un processus d'élaboration et de mise en œuvre de politiques entièrement inclusives. Un groupe-élèves de consultation accessible et bien représentatif permettra aux responsables de la mise en œuvre de la Politique de mieux connaître l'impact de la Politique au niveau de l'école et de la classe, et de pouvoir suivre et gérer les progrès dans le temps.

Le MEDPE approuve cette recommandation. Une occasion importante de communiquer avec un groupe d'élèves diversifié et représentatif de la province se présente. Il est important que le ministère apprenne de ceux qui ont été touchés par la prise de décisions sur les politiques et élabore des politiques qui sont éclairées par les élèves que les politiques visent à soutenir. Il est nécessaire d'assurer la représentation des élèves issus de groupes traditionnellement sous-représentés et de ceux qui ont des difficultés et des expériences uniques tout au long de leur expérience éducative. Nous savons que les politiques peuvent avoir des impacts disproportionnés sur certains apprenants, et nous devons apprendre de ces personnes pour faire respecter les principes de la Politique sur l'éducation inclusive tout au long de sa mise en œuvre. Il est également important de comprendre dans quelle mesure le nouveau personnel de soutien ajouté au système influe sur les expériences des élèves.

Le ministère profitera de cette occasion pour réexaminer et mettre à jour le mandat et la composition du Conseil consultatif ministériel sur les problèmes des élèves (CCMPE) qui opère actuellement afin de s'assurer qu'il répond à l'objectif de la recommandation. Nous sommes également intéressés à examiner un modèle qui peut encourager la participation de nombreuses voix au niveau local en maintenant des liens dans toute la province. Nous explorerons également d'autres mécanismes pour recueillir les points de vue des élèves en général, comme la réalisation du sondage sur le bien-être des élèves au printemps 2021.

5. Développer et articuler davantage la théorie du changement

De nombreuses théories du changement guident explicitement et implicitement le travail de mise en œuvre. Une théorie du changement doit être élaborée conjointement et communiquée clairement par le biais d'un discours convaincant et cohérent afin de garantir une orientation claire et un suivi de la mise en œuvre au cours des prochaines années.

Le MEDPE approuve cette recommandation. Le ministère considère l'élaboration conjointe d'une théorie du changement comme un élément important de la mise en œuvre de la *Politique sur l'éducation inclusive*. Une théorie du changement identifie les objectifs à long terme, puis s'emploie à considérer toutes les conditions, ou résultats, qui doivent être en place pour que les objectifs soient atteints. Une théorie du changement de la pensée systémique qui soutient l'action collaborative vers nos objectifs communs est essentielle. Le suivi, l'évaluation et la réalisation des changements nécessaires au profit de nos élèves seront un facteur clé pour répondre à cette recommandation.

6. Publier les rapports d'évaluation du développement du projet ainsi que les réponses du MEDPE

Nous recommandons que nos rétroactions et rapports d'évaluation soient rendus publics, ainsi qu'une réponse du MEDPE décrivant la manière dont les recommandations sont déjà ou seront prises en considération dans la planification de la mise en œuvre des politiques à court et à long termes. La réponse peut également inclure toute recommandation non acceptée ou non acceptée pour le moment – pour des raisons telles que les priorités en matière de ressources ou la pandémie de la COVID-19.

Le MEDPE approuve cette recommandation et a le plaisir de fournir ses réponses aux recommandations présentées par les évaluateurs. Nous apprécions l'approche fournie par l'évaluation du développement dans le cadre de laquelle nous sommes en mesure d'apprendre, de nous adapter et de changer tout au long de la période d'évaluation. Contrairement aux révisions traditionnelles, le MEDPE a retenu les évaluateurs du développement afin que des rétroactions et des évaluations continues puissent avoir lieu et que des améliorations puissent être apportées en temps réel. La communication et le partage de ce que nous apprenons et notre approche de l'amélioration continue sont une approche précieuse pour garantir que le public et les personnes au sein du système puissent participer pleinement à ce parcours de transformation. C'est aussi l'occasion de partager les nombreuses mesures remarquables qui sont prises dans nos écoles pour souligner le dévouement du personnel envers l'amélioration des expériences des élèves et des familles.

7. Envisager d'utiliser la Politique sur l'éducation inclusive pour orienter la réponse de la province en matière d'éducation dans le cadre de la COVID-19

La planification pour l'année scolaire 2020-2021 et au-delà est nécessairement fortement centrée sur les processus et les procédures qui permettront aux élèves d'accéder à leur éducation dans le cadre des directives de la santé publique. En même temps, l'urgence des questions d'inclusion et d'équité n'a pas diminué mais s'est plutôt amplifiée. Des exemples de la manière dont le MEDPE a abordé les problèmes d'équité sont apparus dans la réponse à la COVID-19. Ces efforts devraient se poursuivre en explorant les moyens par lesquels la Politique peut éclairer la planification en termes d'accès des élèves et de la famille à l'apprentissage, l'inclusion des élèves, le bien-être et la voix, le reflet des principes de la conception universelle de l'apprentissage (UDL) et de la pédagogie sensible à la culture et à la langue dans les offres virtuelles et au sein de l'école, et la fourniture de prestations de services basées sur les besoins des élèves dans un cadre SMSM. En ce qui concerne les éducateurs, les possibilités de collaborer de manière pertinente et productive pour développer et partager des moyens de répondre à leurs propres besoins ainsi qu'aux besoins des élèves et des familles dans le cadre des restrictions COVID-19 sont essentielles.

Le MEDPE approuve cette recommandation. Malgré la pandémie, nous avons maintenu notre engagement envers notre programme d'éducation inclusive et les principes de la *Politique sur l'éducation inclusive* continuent de guider les décisions et les actions du système. La pandémie a mis en évidence les inégalités vécues par de nombreux élèves et nous avons fait l'effort de prendre en compte tous les apprenants alors que nous réagissions aux circonstances profondément changeantes de notre système éducatif.

Au début de la pandémie, le ministère s'est concentré sur la fourniture de trousse d'apprentissage non électroniques par courrier (c.-à-d. trousse d'apprentissage à domicile), la fourniture de matériel aux familles (par exemple des crayons, des crayons de couleur, des calculatrices), des projets pilotes de livraison de nourriture, des programmes de prêt de technologie avec des ressources préchargées sur des clés USB, et des options de télé-enseignement pour la prestation de services aux élèves (par exemple, conseils, assistance orthophonique).

Dans le cadre du plan pour le retour à l'école du ministère, le ministère a continué de reconnaître la nécessité de soutenir et d'améliorer l'expérience scolaire de tous les élèves, en mettant un accent particulier sur nos élèves en quête d'équité. Il a commencé par veiller à ce que les enseignants et le personnel accueillent les élèves à l'école et s'entretiennent avec les familles pour aider les élèves à réussir la transition après la perturbation que le système a connue au printemps 2020.



Pour ce qui est de répondre aux besoins immédiats, nous nous sommes assurés que la nourriture était disponible, que les élèves apprenaient en personne ou à la maison, que les élèves avaient accès à la technologie nécessaire, que les écoles disposaient de protocoles et de matériel de nettoyage appropriés et que les élèves ayant des besoins exceptionnels continuaient de recevoir les dispositifs de soutien individuels. Grâce à des fonds provinciaux et fédéraux, le MEDPE a acheté 46 000 ordinateurs pour les élèves de la Nouvelle-Écosse, et nous sommes en train de mettre à niveau le réseau Internet et la capacité des serveurs de l'école. Nous avons également introduit de nouveaux systèmes pour fournir des services de conseil à distance aux familles et aux élèves. Bien que les dispositifs de soutien individuels demeurent essentiels au bien-être des élèves, les dispositifs de soutien à distance ont été importants pendant la pandémie et continueront de l'être pour établir des liens avec les élèves et les familles qui peuvent avoir eu de la difficulté à accéder à des dispositifs de soutien individuels, en dehors des heures d'école.

Nous réalisons qu'il reste encore beaucoup à faire et que nous continuons à offrir une éducation dans l'incertitude de la pandémie, et les principes de la *Politique sur l'éducation inclusive* continuent de guider nos décisions et nos actions.